



Résumé des principales décisions du plenum du Conseil général du 25 avril 2017

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 19 décembre 2016

Le procès-verbal du 19 décembre 2016 est accepté par 51 oui, 0 non et 2 abstentions

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 20 décembre 2016

Le procès-verbal du 20 décembre 2016 est accepté par 51 oui, 0 non et 2 abstentions

3. Approbation du procès-verbal de la séance constitutive du Conseil général du 31 janvier 2017

Le procès-verbal du 31 janvier 2017 est accepté par 53 oui, 0 non et 0 abstentions

4. Nomination de l'instance de révision des comptes pour la période législative 2017-2020

En application de l'art. 72 OFINCO, le Conseil général a accepté par 49 oui, 0 non et 5 abstentions la nomination de BDO SA, à Sion, par M. Bastien Forré comme instance de révision des comptes pour la période législative 2017-2020.

5. Message du Conseil municipal au Conseil général concernant la prolongation de la zone réservée liaison câblée Plaine-Montagne

L'entrée en matière est acceptée par 53 oui, 0 non et 0 abstention.

Afin d'édicter les mesures d'aménagement permettant de rendre compatible le développement territorial et la nouvelle infrastructure de transport par câble, le Conseil municipal demande la prolongation, pour une durée de trois ans, de la zone réservée liée aux parcelles concernées par le projet de liaison plaine-montagne.

Cette prolongation est acceptée par 52 oui, 1 non et 4 abstentions.

6. Postulat : Etude sur l'opportunité de déplacer la piscine découverte de la Blancherie au domaine des Iles de Sion

En raison de la vétusté des installations de la piscine de la Blancherie, le Conseil municipal envisage de la déplacer près de la piscine couverte à l'Ancien stand. Le postulat PDC demande l'étude sur l'opportunité de déplacer la piscine découverte de la Blancherie au domaine des Iles de Sion.

Le postulat est refusé par 36 non, 20 oui et 0 abstention.

7. Crédit supplémentaire : Engagement d'un(e) chargé(e) de communication

Afin d'assurer le leadership dans la gestion de la communication interne et externe, le Conseil municipal demande un crédit supplémentaire pour l'engagement d'un(e) chargé(e) de communication. Ce(tte) dernier(ère) devra soutenir le Conseil municipal et l'administration dans leur démarche de communication. Il (elle) devra également concevoir, gérer et assurer un processus de communication en cas d'accident majeur sur le territoire communal.

Le crédit supplémentaire est accepté par 42 oui, 15 non et 0 abstention.



8. Informations de la Municipalité

- Le nouveau contrat de location du stade a été signé avec le FC Sion.
- Cour de Gare : un investisseur unique a été trouvé. Le délai pour la mise à l'enquête du projet a été fixé au 30 septembre 2017. Un plan de quartier a déjà été défini.
- Aéroport : une commission de pilotage (Copil) a été mise sur pied entre la ville et le canton afin de définir une nouvelle gouvernance de l'aéroport après le départ de l'armée.
- JO 2026 : le dossier est en cours d'étude auprès de la confédération. Sion soutient le projet en mettant son nom et son territoire à disposition.
- Liaison plaine-montagne : l'étude de ce projet est prioritaire pour la ville.

La vice-présidente du Conseil général : C. Bourban Carthoblaz